



9 novembre 2023

DOSSIER DE PRESSE

Plan Régional Santé Travail Occitanie

NON, MAIS C'EST QUOI CE TRAVAIL !!!

La com' positive
du 4^e Plan Régional Santé Travail (PRST4)



LA COM' POSITIVE DU 4^E PLAN RÉGIONAL SANTÉ TRAVAIL

Plus de 60 000 accidents du travail (*), avec arrêt, ont lieu chaque année en Occitanie ! Et si on informait les entreprises et les salariés que travailler autrement, c'est possible ?

En ce mois de novembre, les acteurs de la prévention de la région lancent une campagne de communication, positive et humoristique, pour aider à prendre conscience des risques professionnels et à passer à l'action.

Cette communication vient également en relais de la campagne nationale de prévention des accidents du travail graves et mortels, que vient de lancer le Ministère du Travail pour mobiliser employeurs, travailleurs et acteurs de la santé au travail.

CONTACT PRESSE

Gwenaëlle Guerlavais
g.guerlavais@gmail.com

NON, MAIS C'EST QUOI CES CHIFFRES !!?

Depuis 20 ans, l'État fixe les grandes orientations en matière de santé au travail. Ce plan, réévalué tous les 5 ans, est ensuite décliné dans chaque région en une feuille de route : le Plan Régional Santé Travail (PRST).

L'Occitanie en est à son **4^e Plan Régional Santé Travail (PRST4)**. Il est le fruit d'un diagnostic territorial afin de bien prendre en compte les spécificités régionales. Ces chiffres sont le point de départ de toute la démarche de prévention des risques.

71% des salariés sont exposés à des contraintes posturales et articulaires.

1 salarié sur 3

est exposé à un ou plusieurs produits chimiques.

Près de 51%

des salariés évoquent un manque de reconnaissance engendrant des risques psycho-sociaux (stress, surcharge mentale, perte de confiance, agression, harcèlement, etc.).

Le taux de fréquence

des accidents du travail est plus important dans l'intérim, la construction.



La prise de conscience débute souvent par un drame...

En 2016, l'un de nos conducteurs livreurs a été victime d'un accident de la route sur la RN116 dans les Pyrénées-Orientales », raconte Joffrey Lefrançois, directeur d'Express Catalan. « Il n'y a eu aucun blessé : un miracle. Mais le conducteur, toujours chez nous, reste choqué psychologiquement. À compter de ce jour, j'ai décidé de faire du risque routier un des axes forts de ma stratégie de prévention. »

Il a agi, comment ? Par la mise en place :

- de la participation à la journée nationale du risque routier
- d'un flash de prévention de 2 minutes aux conducteurs : 1 message par jour tous les jours.

Joffrey Lefrançois,
Directeur d'Express Catalan.



Les priorités du Plan Régional Santé Travail Occitanie (2022-2025) sont :

- les jeunes salariés (- de 26 ans) qui font partie des populations en sur-sinistralité :
 - **15 %** des accidents graves et mortels surviennent au cours des trois premiers mois suivant l'embauche,
 - **25%** des accidents de travail concernent des salariés ayant moins d'un an d'ancienneté dans l'entreprise,
- les Très Petites Entreprises (TPE) et les Petites et Moyennes Entreprises (PME) qui représentent **86%** du tissu économique de la région Occitanie. Dirigeants et salariés se sentent souvent seuls face à la gestion des risques professionnels et aux enjeux de prévention.

" Notre objectif est de construire avec les PME des actions qui leur ressemblent. Nous proposerons de nombreux événements de sensibilisation à la portée de tous, que ce soit sous des formats en présentiel ou en distanciel. Nous souhaitons les aider à devenir actrices de leurs conditions de travail. "

Virginie Nègre,
responsable service santé
sécurité (PRST) au Pôle
Travail de la DREETS
Occitanie.



SE FORMER,
ÇA S'APPREND.
NE PAS
SE DÉFORMER
AUSSI.

NON, MAIS C'EST QUOI CETTE COM' !!!?

Plan après plan, la prévention reste le maître mot et le fil rouge de notre action : prévenir plutôt que guérir. Mais comment faire pour que la prévention ne soit pas un vain mot ? Comment relancer la baisse du nombre d'accidents au travail et de leur gravité ? En effet, depuis 2010, un plancher semble atteint. C'est pourquoi l'État a lancé un 1^{er} « Plan pour la prévention des accidents de travail graves et mortels » (PATGM 2022-2025) ainsi qu'une campagne de communication actuellement en cours de diffusion. **Et chez nous, en Occitanie ?**

De quoi parle-t-on ?

Pour la première fois, les acteurs du PRST en Occitanie ont sollicité une agence de communication (Kozy) pour réaliser une campagne inédite de prévention afin de (re)mettre la santé au travail sur le devant de la scène.

Quel est l'objectif de la campagne ?

- Prévenir les risques en diffusant des messages clés de prévention.
- Faire connaître les actions et les outils proposés dans le cadre du PRST Occitanie.

Comment mobiliser ?

Par une campagne bienveillante, à la tonalité positive, qui appuie sur la prévention. L'ambition de la campagne « **Non, mais c'est quoi ce travail !!!** » est d'instaurer une tonalité positive de proximité, en empruntant une expression du langage commun pour créer une forme de connivence.

**UN ACCIDENT,
ÇA PEUT ARRIVER
À N'IMPORTE QUI.
ALORS NE SOYEZ PAS
N'IMPORTE QUI.**

" Un brin anti-conformiste, la tonalité choisie vise à toucher les employeurs et les salariés, sans les culpabiliser "

*explique Marion Barthes,
Directrice générale de l'agence
de communication montpelliéraine Kozy.*



L'utilisation d'un personnage récurrent, rond et bleu (du nom de Blue), à la manière d'une illustration « cartoon », permet de décliner **7 actions prioritaires** :

- les chutes de hauteur, l'une des premières causes d'accidents du travail en Occitanie,
- les accidents du travail graves et mortels,
- les violences sexuelles et sexistes au travail,
- les risques routiers professionnels,
- les risques chimiques,
- les addictions,
- la QVCT (Qualité de Vie et des Conditions de Travail).

Un QR Code renvoie systématiquement au site **www.prst-occitanie.fr** afin d'inciter les chefs d'entreprises et les salariés à consulter les 70 outils mis à leur disposition (webinaires, dépliants, fiches-actions) et à les utiliser.



Et après ?

La campagne de prévention est déclinée sur plusieurs canaux :

- les réseaux sociaux,
- une série de courtes vidéos,
- une page internet dédiée (<https://nonmaiscestquoicetravail.prst-occitanie.fr/>),
- un kit de communication pour tous les partenaires,
- et un quiz digital « **Prenez soin de vous 7 jours sur 7, y compris au boulot** » qui permet à chacun de tester, rapidement et facilement, le risque professionnel auquel il/elle est le plus exposé.e.

" Notre souhait est de viser certains secteurs plus accidentogènes comme le BTP ou le secteur agricole, certains publics plus vulnérables comme les jeunes, et certains risques récurrents comme le risque routier, le risque chimique ou les chutes."

Virginie Nègre, responsable service santé sécurité (PRST) au Pôle Travail de la DREETS Occitanie.

Kozy, l'agence qui réenchante la communication de ses clients !

Créée en 2018 par Frédéric Sanchez à Montpellier, l'agence de conseil et de communication Kozy a rapidement imprimé sa marque grâce à l'analyse très poussée des comportements digitaux : conceptualiser des imaginaires et des récits empreints de proximité et d'anti-banalité pour chacune des campagnes qu'elle conçoit. L'agence se distingue notamment par des activations qui misent sur l'Humain, la singularité et l'émotion et favorisent ainsi un engagement durable de la part des audiences cibles.

“

Se donner les moyens d'agir

Notre entreprise avait besoin de recruter ; or le monde des abattoirs fait peur. Pour attirer de nouveaux talents, nous avons organisé des journées portes ouvertes, fait témoigner des salariés, écouté les propositions d'amélioration de poste, prêté attention à l'accueil des nouveaux. Nous informons aussi régulièrement sur la sécurité au travail, en lien avec la médecine du travail.

*Xavier Rivière,
Directeur opérationnel
Les Fermiers occitans.*

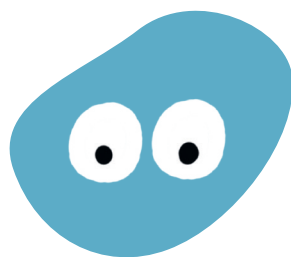
”



NON, MAIS C'EST QUOI LES SOLUTIONS !!?

Dans notre région Occitanie, le 4^e Plan Régional Santé Travail est le fruit d'une démarche collective : institutionnels, acteurs de la prévention, partenaires sociaux, services de prévention et de santé au travail.

Sur la base d'un diagnostic territorial, l'ensemble des acteurs de la santé au travail ont travaillé sur le terrain, avec des témoignages d'entrepreneurs, en tenant compte des données de l'Assurance Maladie. À l'issue, ils ont défini 5 axes prioritaires et 16 actions opérationnelles, à découvrir en intégralité sur www.prst-occitanie.fr.



AXE 1 : Comment lutter contre les accidents du travail graves et mortels ?

L'une des actions retenues consiste, par exemple, à sensibiliser les maîtres d'apprentissage en entreprise pour améliorer les conditions d'accueil et de travail des jeunes.

AXE 2 : Prévention primaire : mieux vaut prévenir que guérir !

La « prévention primaire », c'est agir sur les sources du risque dans l'entreprise pour le supprimer ou le réduire. Faire de la « prévention primaire », c'est outiller les professionnels pour mettre en place des actions de prévention adaptées.

En Occitanie, les partenaires sociaux font le pari que si l'entreprise améliore les conditions de travail de ses salariés, elle aura moins de difficultés à recruter et à garder ses salariés.

AXE 3 : La prévention de la désinsertion et de l'usure professionnelle

Chacun.e devra travailler plus longtemps, mais dans quelles conditions et avec quels aménagements ? Cette question de prévention est centrale afin de préserver la richesse et les compétences au sein des entreprises. D'autre part, il a été mis en évidence une augmentation de la « désinsertion professionnelle » (risque de perte d'emploi) et de la consommation de substances psychoactives, type tabac, cannabis, alcool. La crise sanitaire (isolement, charge de travail, télétravail) a joué un rôle dans la hausse de ces consommations, qui sont plus importantes en Occitanie qu'ailleurs en France.

AXE 4 : Le dialogue social au service de la santé au travail

Comment aider les Comités Sociaux et Économiques (CSE), instaurés en 2017, à améliorer les conditions de travail des salariés ? Une étude-action sera réalisée afin d'aider ces instances à développer leur action en matière de santé, sécurité et conditions de travail.

AXE 5 : La santé au travail face aux défis d'aujourd'hui et de demain

Les femmes sont exposées différemment aux risques professionnels car elles n'occupent pas les mêmes métiers que les hommes. Les acteurs du PRST accompagnent les entreprises pour mettre en place une démarche d'évaluation des risques « genrés ». Une action intitulée « Comment intégrer les violences sexistes et sexuelles au travail comme un risque professionnel à part entière ? » va permettre de proposer des sensibilisations à toutes les entreprises.

**PRENEZ SOIN
DE VOUS
7 JOURS SUR 7
Y COMPRIS
AU BOULOT.**



**EN RÉSUMÉ,
C'EST QUOI LE PRST ?**

*C'est un outil efficace pour améliorer la prévention des risques professionnels, à destination des entreprises (employeurs et salariés), qui prend en compte les spécificités régionales. Grâce aux précédentes éditions, au moins 70 outils opérationnels (supports pédagogiques, kits pratiques, diaporamas, dépliants de prévention, etc.) sont à votre disposition sur le site internet **www.prst-occitanie.fr**. Plus de 3 000 personnes ont été sensibilisées au cours de séminaires, réunions et webinaires depuis le lancement de ce nouveau plan.*

“

Les entreprises ont le pouvoir d'agir

Parler d'attractivité des métiers à des entreprises, c'est poser le fait que les entreprises ont des marges de manœuvre pour agir. La qualité de vie au travail apparaît comme un levier clé pour recruter et fidéliser les salariés, par exemple dans le secteur de la restauration sur le littoral.

*Fabienne Brun,
responsable de la Maison du travail
saisonnier du Grand Narbonne*

”

